

Titre : La qualité de vie des médecins généralistes exerçant en ambulatoire est-elle meilleure chez les médecins salariés que chez les médecins libéraux en région Auvergne-Rhône-Alpes?

Auteure : LEMAIGNAN Elsa

Année 2017, thèse de médecine n° , Lyon 1

Résumé :

Introduction : La démographie médicale actuelle connaît des difficultés avec une baisse de la densité médicale associée à des inégalités de répartition géographique. Les centres de santé semblent attractifs pour les jeunes médecins et pourraient se présenter comme une solution pour améliorer cette situation. La qualité de vie ressort dans les études comme un critère majeur de choix des modalités d'installation au sein des jeunes médecins. Nous avons fait l'hypothèse que l'exercice salarié de la médecine générale apportait une meilleure qualité de vie que l'exercice libéral.

Méthodes : Cette étude transversale quantitative incluait des médecins généralistes libéraux exerçant en groupe avec un secrétariat et des médecins salariés en centre de santé en région Auvergne-Rhône-Alpes. Un auto-questionnaire a été envoyé par mail à l'ensemble des libéraux exerçant dans cette région via l'URPS et via le GRCS-AuRA (Groupement Régionale des Centres de Santé) pour les centres de santé. Il était composé de quatre échelles de qualité de vie: le score de Duke évaluant la qualité de vie liée à la santé, le questionnaire de Karasek évaluant la qualité de vie au travail, l'échelle de Diener évaluant la qualité de vie subjective et une échelle visuelle numérique évaluant la qualité de vie globale.

Résultats : Nous avons inclus 342 médecins libéraux et 44 médecins salariés. Il y avait plus de femmes parmi les salariés (84,1 %, $p < 0,001$) et le temps de travail était plus faible (34,1 h hebdomadaire, $p < 0,001$). Concernant le score de Duke, une différence significative est apparue en faveur des salariés pour les score d'incapacité ($p < 0,001$) et d'estime de soi ($p = 0,049$). Les autres scores (santé physique, social, mental, général, estime de soi) étaient légèrement meilleurs pour les salariés sans différence significative. Les scores d'anxiété et de dépression étaient semblables entre les salariés et les libéraux. Le questionnaire de Karasek a permis d'identifier deux profils: les médecins libéraux avec une plus grande latitude décisionnelle mais soumis à une forte demande psychologique et les salariés avec une moindre latitude décisionnelle mais une plus faible demande psychologique. Les salariés avaient un meilleur score à 27,59/35 à l'échelle de Diener que leurs confrères libéraux dont le score était de 25,90/35 ($p = 0,036$). Enfin une échelle visuelle analogique était cotée à 7,64/10 chez les salariés et 7,36/10 chez les libéraux ($p = 0,088$).

Conclusions : En plus de permettre le travail en groupe et la décharge des tâches administratives par un secrétariat, accessibles également en libéral, l'exercice salarié en centre de santé permettait de diminuer le temps de travail, de préserver la santé, de diminuer l'intensité de la demande psychologique et de renforcer la qualité de vie subjective. Les médecins généralistes faisant le choix du salariat semblent y trouver une qualité de vie satisfaisante. Pour confirmer l'intérêt des centres de santé, il faudrait mener une étude à partir du ressenti des patients les fréquentant.

Mots clés : Qualité de vie; médecine générale; exercice ambulatoire; salariat; centres de santé

Date de soutenance: le 16 mai 2017

Membres du jury :

Président: Monsieur le Professeur Jean-Pierre DUBOIS

Membres: Monsieur le Professeur Alain BERGERET

Monsieur le Professeur Christian DUPRAZ

Madame la Docteur Sofia PERROTIN